

Compte-rendu du Conseil de la vie étudiante 12 octobre 2023

Ordre du jour prévisionnel

- Habiter l'école, faire école, traverser l'école (la suite) – info sur le projet déposé par le BDE notamment
- désignation de représentants ANDEA
- mise en place d'une permanence de pair-aidant-e à l'ESAA // quels besoins de formation pour nos étudiant-es ?
- rappel du dispositif Tutorat 2023 2024
- Questions diverses

Présent.e.s et excusé.e.s,

	Mention Création	Mention CR	Coordinateurs
1ere année	Non désigné.e.s à la date du CVE		Gaspard Salatko, excusé
2^{de} année	Saul Inaty, Camille Faure	Camille Bricout, Lucille Jamon	Camille Benecchi, Hamid Maghraoui, excusé
3eme année	Candice Carpentier	Maguelonne Carrier, Charlotte Lambert	Emilie Masse excusée, Léa Le Bricomte, excusée
4eme année	Aymé Berthias	Lou Grégoire, Noémie Leyder	Benoit Broisat, Hervé Giocanti
5eme année	Annaelle Mbaye, excusée	Mya Nguyen	Sylvie Nayral, excusée, Benoit Broisat, excusé

1.habiter l'école, faire école, traverser l'école

Monsieur Berthias prend la parole :

- beaucoup d'ateliers ;
- des projets plus ou moins porteurs ; Certains ateliers manquaient de supervisions (ex : le mur d'expression). Les L1 ne connaissent pas l'école et sont en difficulté s'ils sont laissés en autonomie de suite sans supervision.
- dans l'ensemble , ce fut une bonne semaine. 3 groupes de travail se sont formés pour les étudiants qui oeuvraient sur les aménagements des espaces.

Monsieur Labar indique que le cadre s'est adapté au fur et à mesure. Les éléments indiqués par Monsieur Berthias seront pris en compte pour s'organiser dans le futur.
Monsieur Labar demande si les étudiants souhaitent un même format pour l'année prochaine ou si les étudiants envisagent une continuité des travaux.

Monsieur Duboisset a trouvé qu'il y avait beaucoup de choses et que les étudiants étaient très en demande. Il est nécessaire que cette opération soit renouvelée (actualisation du mobilier, etc.). Tout cela est très positif.

Madame Benecchi aimerait prolonger ce travail tout au long de l'année. Marie Boyer sera pilote sur ce travail en trouvant des plages sur l'EDT.

Monsieur Inaty indique que les enseignants ont accompagné les étudiants sur la réflexion pour envisager une action collégiale (proposer une dynamique commune) notamment sur la question du mur d'expression.

Madame Pauletto indique que l'atelier bibliothèque a proposé un dispositif qui a vocation à durer. A noter la réactivation du non club de non lecture.

Informations de Delphine Pauletto :

Vendredi 13 octobre à partir de 13h à la bibliothèque de l'ESAA, nous lancerons la première du "non-club de non-lecture".

Vous êtes tous.tes invité.es à venir partager ou pas (simplement écouter) une expérience autour du livre lu ou non lu. Le livre pour son contenu, son sujet et / ou le livre comme objet, sa dimension matérielle, esthétique et son constat d'état.

Par ailleurs, un dispositif a débuté la semaine "Habiter l'école" et à vocation à durer. La proposition est la suivante : 1. Choisir dans la bibliothèque un livre que vous avez envie de partager. 2. Remplir une fiche pour partager notre expérience du livre choisi, en prenant soin de renseigner le titre et le nom de l'auteur. 3.Laisser la fiche sur la table. 4. Prendre une autre fiche pour aller la glisser dans le livre qui lui est associé.

De même, dans le couloir menant à la bibliothèque, un mur est dédié à l'accrochage libre de citations.

Madame Grégoire indique que la dynamique collégiale d'école était très positive. Cela permet des collaborations entre étudiants.

Monsieur Inaty aurait une demande sur le mur d'expression. Est-ce qu'un budget peut être envisagé pour ce projet ? Monsieur Labar répond favorablement sous réserve des contraintes financières de l'ESAA et de l'avis du CSP.

2. représentants des étudiants à l'ANDEA :

Monsieur Labar présente l'ANDEA : <https://andea.fr/>

Des étudiants sont présents au Conseil d'administration (2 et bientôt 3 sièges).
C'est un organe de structuration mais aussi de défense des écoles.

Monsieur Labar invite les étudiants à désigner un ou deux représentants pour être représentants à l'ANDEA.

Aymé Berthias indique qu'il pourrait être intéressé par cette expérience mais confirmera prochainement. Mya Nguyen aussi. Saul Inaty aussi.

Rappel des dates du prochain séminaire par Morgan Labar : Séminaire d'Automne, 15, 16, 17 novembre au Havre + une date au printemps, généralement à Paris.

3. mise en place d'une permanence de pair-aidant·e à l'ESAA :

Madame Mancini rappelle la proposition faite lors de la formation sur la prévention en santé mentale.

Monsieur Berthias indique que cela peut être une bonne chose même si la demande n'a pas encore été formalisée par les étudiants.

Madame Faure propose de faire remonter le besoin sous 7 jours.

Madame Nguyen demande quelle forme cela prendrait ?

Monsieur Labar propose une expérimentation à hauteur d'une fois par mois.

Madame Ghezal indique qu'il pourrait être expérimenté cette présence sur un semestre.
Madame Carpentier indique que cela serait intéressant.

Monsieur Labar rappelle qu'il existe un certain nombre de dispositifs mis en place par la CPAM. L'ESAA accompagne les étudiant.es chaque année sur ces questions-là.

Madame Ghezal indique qu'il est très important que les étudiants soient présents aux temps de formation (ex CPAM) car elles répondent à des vrais enjeux.

Madame Pauletto indique qu'il existe des ressources en ligne disponibles pour les étudiants (pearltreas) pour trouver les dispositifs répondant à leurs recherches (santé mentale, santé, etc.).

4. tutorat

rappel du dispositif Tutorat 2023-2024 par Salma Ghezal : <https://esaavignon.eu/wp-content/uploads/2022/10/DELIB-13-Tutorat-%C3%A9tudiant.pdf>

Les candidatures seront étudiées prochainement par la direction.

Madame Berthias demande si le tuteur peut aider sur les démarches administratives notamment pour les étudiants étrangers. Madame Ghezal répond que cela est possible.

Le dispositif est ouvert aux primo-arrivants et aux premières années.

Monsieur Inaty dit que c'est très complexe en tant qu'étudiant étranger d'arriver en France et de faire face à toutes les demandes administratives. Le tuteur peut être un point d'appui sur la gestion des demandes administratives liées à la scolarité à l'ESAA.

5. Questions diverses

Aymé Berthias remercie la direction sur l'aménagement de l'emploi du temps et la place laissé aux ateliers comme suite aux demandes formulées lors des derniers CVE.

Madame Faure indique la règle des stages pour les L2 durant les périodes de vacances peut poser quelques soucis car beaucoup d'étudiants travaillent l'été ou pendant certaines vacances. Les étudiants ne savent pas comment s'organiser.

Madame Ghezal rappelle que cette organisation est mise en place depuis 2 ans. Un document a été formalisé pour les L2 et transmis à tous. Le stage peut se faire entre le semestre 3 et 6. Il y a deux ans pour trouver un stage de 2 semaines. Les stages peuvent être faits dans différentes institutions.

Madame Ghezal souhaiterait que les étudiants puissent se mobiliser pour le salon studyrama qui se tiendra le samedi 21 octobre 2023 au parc des expositions. Les étudiants sont les mieux placés pour parler de la formation. Madame Ghezal sollicite les représentants des étudiants.

Monsieur Inaty demande quel appui existe à l'école pour trouver un stage pour les L2 ? Il n'y a pas de base de données actuellement à l'ESAA. Un travail sera fait dessus. La principale ressource est : les enseignants, les fiches de stage, etc.

Madame Benecchi invite les étudiants à se rapprocher des coordinateurs d'année. Pour la création, il faut se rapprocher d'Hamid Maghraoui.

Monsieur Labar remercie l'ensemble des étudiants présents et des personnels présents pour leur engagement au CVE et clôt la réunion.